

Fondé en 1975, Le Boulet est une Association qui se voue à la protection du cadre de vie, principalement urbanistique et architectural de la ville de Carouge et des régions avoisinantes. Précurseur, le Boulet a suscité un plan de site, la création d'un musée communal et de multiples actions de sauvegarde.

Une charpente détruite



Vendredi 30 août 2019, à 7 h 26 les pompiers sont alertés. Un incendie vient d'éclater dans les combles de la maison Montanrouge qui abrite depuis 1984 le musée de Carouge.

Sept véhicules avec 26 hommes se rendent sur place, où ils sont un peu retardés par un grand échafaudage installé dans le cadre de la vogue et barrant la rue Jacques-Dalphin. Vers 8 h30, plusieurs équipes sont en action à l'intérieur du bâtiment.

A 9 h 00, la situation semble sous contrôle. Il a fallu détuiler la couverture et dégarnir l'isolation. Les émanations de fumée ont été importantes, ce qui laisse présager, avec les dégâts causés par le ruissellement d'eau, d'atteintes importantes aux plafonds, planchers et éléments des décors intérieurs.

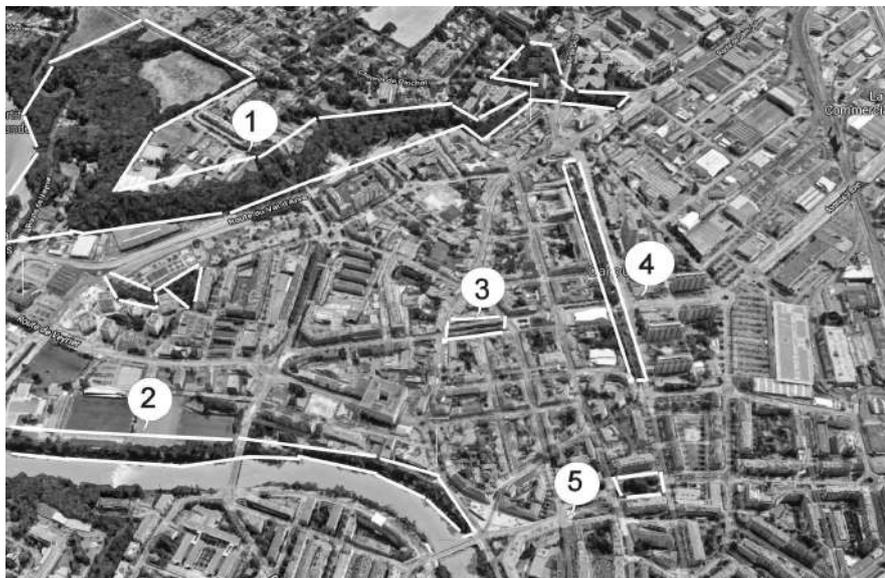
Avec la maison Delafontaine adjacente, où se trouve aujourd'hui la salle du Conseil municipal, les travaux de construction des deux immeubles auraient débuté vers 1789. Occupé par la famille Demontanrouge, ce bel édifice sera ensuite acheté par le faïencier Clément Coppier, avant de revenir à la famille Oppikofer en 1939. C'est en 1977 que l'immeuble est acquis par la ville de Carouge qui y installera un musée.

Le 29 janvier 2019, un crédit de CHF 3'374'000.- était voté par le Conseil municipal afin de mettre en conformité énergétique ce bâtiment et de réaménager les locaux, notamment en créant un espace d'accueil.

La vue des pièces de charpente calcinées par ce sinistre - et dont les causes devront être connues suite à une enquête - laisse augurer de dégâts importants. Une analogie avec l'incendie qui a anéanti la charpente de Notre-Dame de Paris n'est pas exclue, car dans les deux cas un chantier était ouvert dans ces bâtiments. Nous reviendrons sur cette affaire dans un prochain numéro.



Carouge: un patrimoine arboré



A Carouge, les arbres occupent une place particulière. Dès la construction de notre cité au XVIII^e siècle, l'urbanisme a pris en compte la plantation d'arbres d'alignement.

L'influence piémontaise teintée de néo-classicisme et de relents baroques a laissé des traces. Par exemple sur une place circulaire comme le Rondeau où, malgré la déclivité du sol, les plantations donnaient l'impression de planéité, avant l'ajout de marches d'escaliers.

Par ailleurs, de nos jours, Carouge a conservé quelques fragments de forêt dans le secteur de la ferme du Val d'Arve et sur la moraine de Pinchat; de même qu'un cordon boisé en bordure de l'Arve (numéros 1 et 2 ci-dessus). Dans notre Centre historique, des plantations rythment l'ordonnance des places et du mail des Promenades (numéros 3 et 4), tout comme à la place d'Armes (no 5) ou à d'autres emplacements (rue de la Fontenette par exemple). La disposition de constructions entourant des îlots de verdure favorise également la croissance d'arbres de haute futaie.

L'entretien des arbres en ville est une tâche délicate. D'une part certaines essences impliquent des soins réguliers en matière de taille. D'autre part l'emprise grandissante des activités humaines ainsi que les changements climatiques peuvent être à l'origine du dépérissement de certains arbres, sujets également à des parasites ou à des maladies.

Signalons aussi l'existence d'un inventaire des arbres dans notre canton dès 1976.

Tous les arbres dont la circonférence du tronc excède 45 cm à hauteur d'un mètre ne peuvent pas être abattus ni élagués sans autorisation. Celle-ci est délivrée par le département du territoire (DT).



Ci-dessus: platanes à la place de l'Octroi

Ci - dessous: arbres abattus au parc de la cure, vue de la rue du Collège en 1976

Avec le réchauffement climatique, de nouveaux enjeux apparaissent. Comment préserver l'ordonnance et l'effet d'ensemble de certaines plantations? Comment préserver des couronnes végétales et ne pas replanter que de chétifs arbrisseaux?



Souche d'un peuplier abattu cet été à la route de Veyrier



Coups d'œil à travers Carouge



A la rue Fontanel, le projet de construction de deux petits immeubles en lieu et place d'un groupe de garages va de l'avant. Un projet « pastiche » avec une batterie de lucarnes en toiture. Même type de façade côté cour.



Rue Fontanel



Chemin Fillion



Place du Temple

A la fin du mois de juin 2019, le département du territoire (DT) a pris la décision d'inscrire à l'inventaire la chapelle de l'Eglise évangélique libre située à la rue Alexandre-Gavard. Nous nous félicitons de cette décision qui répond à une demande déposée en 2016 par Le Boulet. Cette décision étant susceptible de recours nous restons toutefois dans l'expectative.



Beau temps les samedis 25 mai et 8 juin pour Le Boulet qui tenait un stand d'information à la place du Marché.



Dépôt à la mi-juillet de notre pétition demandant l'étude d'une voie de délestage pour les trams à travers Carouge. Ceci auprès de la Chancellerie d'Etat et du secrétariat du Conseil municipal. La pétition a recueilli 179 signatures. Une délégation du Boulet devrait être auditionnée à l'automne.



Le projet de densification de Carouge Sud suscite des réactions de la part des habitants peu enclins à voir disparaître ce havre de verdure. Dénonçant le fait de n'avoir pas été auditionnés, un groupe de résidents du chemin Fillion vient de déposer une pétition début juillet auprès du Conseil municipal. A suivre.

Malgré nos interventions auprès des instances compétentes, nous n'avons toujours pas de retour depuis plusieurs mois. Un manque de transparence inquiétant.

Avec la venue de Airbnb et l'ère des voyages low cost, les quartiers populaires de plusieurs villes européennes se vident de leurs habitants. Une nouvelle faune de Bobos et Businessmen occupe les lieux.

Conférences d'automne

Mercredi 9 octobre 2019 à 20h 00

Arbres à Carouge: quel futur?

Présentation-débat

Café–restaurant Le Boccalino

Place du Rondeau 4 – Carouge *Entrée libre*

Cité-jardin du XVIIIe siècle, Carouge possède un patrimoine arboré remarquable. En milieu urbain, le rôle des arbres a été particulièrement mis en valeur récemment en rapport avec les changements climatiques auxquels nous assistons. Deux spécialistes de la végétation arborée nous présenteront leurs réflexions à ce sujet, soit:

Andréa FINGER, membre d'Arbocity-net, chargée de cours HEPIA

et

Alain ETIENNE, architecte-paysagiste indépendant, enseignant externe à HEPIA.

Présentation suivie d'un débat

Mercredi 6 novembre 2019 à 20h 00

Mobilité 2030 à Carouge: entre mirage et réalité

Présentation - débat

Café–restaurant Le Boccalino

Place du Rondeau 4 – Carouge *Entrée libre*

Le lancement ce printemps d'une pétition demandant un délestage des convois de trams à travers le Centre de Carouge soulève de nombreuses questions.

Présentation par Pierre BAERTSCHI, président du Boulet, des mesures prévues aux plans cantonal et communal en matière de transport et mobilité.

Discussion sur l'impact de la densification pour notre qualité de vie et sur notre mode de vie et sur la nécessité d'une anticipation.

Présentation suivie d'un débat

Etat phyto-sanitaire des plantations arborées du Centre de Carouge

Visite guidée sous la conduite de Mme Andréa Finger et de M. Alain Etienne.

Samedi 12 octobre 2019 de 10 h 00 à 11 h 30.

Rendez-vous à la place de Sardaigne, devant le musée de Carouge. Parcours: mail des Promenades, place du Marché et place de l'Octroi

SOUTENEZ NOTRE ACTION:

Cotisation annuelle CHF 25.-

CCP 12-18542-2

Email: info@leboulet.ch